



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/95  
9 juillet 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité  
et de la circulation routières  
(Quarante-cinquième session,  
27-30 septembre 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-CINQUIÈME SESSION\***

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 27 septembre 2004 à 10 heures

- |    |  |                   |
|----|--|-------------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour                          | TRANS/WP.1/95     |
| 2. | Adoption du rapport de la quarante-quatrième session | TRANS/WP.1/94     |
| 3. | Adoption du mandat et du Règlement intérieur du WP.1 | TRANS/WP.1/2004/8 |

---

\* Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22 917 0039), soit par courrier électronique ([roadsafety@unece.org](mailto:roadsafety@unece.org)). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan à la dernière page), afin d'obtenir un badge. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73242 ou 72401).

- |    |  |   |
|----|--|---|
| 4. | Application des Conventions de 1968 sur la circulation routière et sur la signalisation routière ainsi que des Accords européens de 1971 les complétant, et amendements concernant ces instruments | TRANS/WP.1/2003/1/Rev.4<br>TRANS/WP.1/2003/2/Rev.4<br>TRANS/WP.1/2003/3/Rev.4<br>TRANS/WP.1/2003/4/Rev.4<br>TRANS/WP.1/2003/5/Rev.4 |
| 5. | Révision des Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2)   | TRANS/SC.1/294/Rev.5<br>TRANS/SC.1/295/Rev.3  |

R.E.1

- |    |   |  |
|----|---|--|
| a) | Sécurité dans les tunnels   | TRANS/WP.1/2002/28<br>Documents informels    |
| b) | Contrôles routiers  | TRANS/WP.1/2004/14                           |
| c) | Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments | Documents informels                          |
| d) | Amélioration de la sécurité des motocyclistes et cyclomotoristes      | TRANS/WP.1/2004/6/Rev.1<br>TRANS/WP.1/2004/9 |
| e) | Promotion du port de la ceinture de sécurité                          | TRANS/WP.1/2004/7/Rev.1                      |
| f) | Problèmes liés au dépassement   |  |
| g) | Règles et signalisation concernant les piétons                        | TRANS/WP.1/2004/12                           |
| h) | Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949      | TRANS/WP.1/2004/1                            |
| j) | Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1                     | TRANS/WP.1/2004/2<br>TRANS/WP.1/2004/10      |

R.E.2

- |    |  |  |
|----|--|--|
| k) | Panneaux à message variable  | TRANS/WP.1/2004/13   |
| l) | Nouveaux panneaux routiers indiquant les stations-service vendant du carburant sans soufre et du gaz naturel comprimé                                      | TRANS/WP.1/2004/3<br>TRANS/WP.1/2004/4<br>TRANS/WP.1/2004/16 |
| 6. | Rôle futur du Groupe de travail<br><i>Ce point sera examiné le 29 septembre au matin</i>   | TRANS/WP.1/2004/11   |
| 7. | Évaluation de la quatrième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE et suite donnée au Séminaire sur le comportement agressif sur la route | TRANS/WP.1/2004/15   |

8. Collecte et diffusion des informations
9. Élection du Bureau du Groupe de travail
10. Questions diverses
11. Adoption des décisions

TRANS/WP.1/80/Rev.3  
Document informel

\* \* \*

## NOTES EXPLICATIVES<sup>1</sup>

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

### 2. ADOPTION DU RAPPORT DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail est invité à adopter le rapport de sa quarante-quatrième session, établi après la session par le secrétariat en coopération avec le président du WP.1.

### 3. MANDAT ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le WP.1 est sans mandat officiel depuis 1998, année où il est devenu organe subsidiaire du CTI et non plus du Groupe de travail des transports routiers (SC.1). Jusqu'à cette date, son mandat était celui qui lui était conféré par la résolution n° 22 du SC.1 du 1<sup>er</sup> mars 1950, devenu complètement périmé compte tenu des multiples changements traversés par le WP.1 depuis sa création.

Un projet de mandat et de règlement intérieur du Groupe de travail (TRANS/WP.1/2004/8) a été établi par le secrétariat. Il vise à combler cette lacune et à donner au WP.1 les instruments lui permettant de travailler sur une base juridique solide. Ce projet tient compte notamment des décisions prises par le Comité des transports intérieurs dans sa résolution n° 253 (ECE/TRANS/156, annexe 2), des orientations formulées par le Bureau à sa réunion de juin, et enfin du nouveau rôle de coordination attribué au Groupe par la résolution A/RES/58/289 de l'Assemblée générale. Ce projet est soumis au Groupe de travail pour examen et adoption éventuelle (TRANS/WP.1/2004/8).

### 4. APPLICATION DES CONVENTIONS DE 1968 SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE AINSI QUE DES ACCORDS EUROPÉENS DE 1971 LES COMPLÉTANT, ET AMENDEMENTS CONCERNANT CES INSTRUMENTS

Le Groupe de travail sera informé de la transmission des propositions d'amendements au Secrétaire général de l'ONU par la Fédération de Russie et des dates limites probables pour leur entrée en vigueur.

Le texte final des propositions d'amendements est reproduit dans les documents TRANS/WP.1/2003/1 à 5/Rev.4.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons d'économies, les représentants sont priés de se munir de leur exemplaire des documents expédiés par courrier avant la réunion ou téléchargés depuis Internet.

## 5. RÉVISION DES RÉSOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 et R.E.2

### Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1)

#### a) Sécurité dans les tunnels

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a pris note d'un document informel en anglais et en français présenté sous la forme d'un tableau indiquant la suite donnée aux recommandations sur la sécurité dans les tunnels par les différents organes subsidiaires du CTI, y compris le WP.1. Il a prié le groupe restreint (France, Norvège, Suisse (président), Commission européenne, IRU, PRI et secrétariat) qui avait élaboré le document TRANS/WP.1/2002/28 d'établir un projet concernant les points restant à insérer dans la R.E.1. Le projet de texte est présenté dans un document informel.

Le Groupe de travail sera informé des résultats des discussions d'un groupe de travail informel du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15), réuni en mai 2004, sur le transport de marchandises dangereuses dans les tunnels.

#### b) Contrôles routiers

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné un document informel élaboré par le groupe restreint (France, Suisse (président), PRI et secrétariat). Il a invité le groupe restreint à compléter sa proposition sur certains points pour prendre en compte également les mesures et moyens (par exemple, dispositifs visuels informant les conducteurs de la vitesse à laquelle ils circulent, ou marquage sur la chaussée) permettant aux automobilistes d'améliorer leur comportement en tant que conducteurs, et les mesures éducatives et préventives en vue de mieux faire respecter les règles de circulation. Le Groupe de travail a en outre jugé que les contrôles routiers devraient aussi être replacés dans le cadre général d'une démarche intégrée contrôle/sanction/rééducation. À cet égard, le document devrait aussi tenir compte des conclusions du Séminaire sur le comportement agressif sur la route du 5 avril 2004.

La proposition révisée établie par le groupe restreint est présentée dans le document TRANS/WP.1/2004/14.

#### c) Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné un document informel établi par le groupe restreint (Finlande, Italie (président), Roumanie, États-Unis et OMS). Il a demandé au groupe restreint d'établir une proposition plus détaillée sur la base des observations faites, pour qu'il puisse l'examiner à sa quarante-cinquième session.

La proposition sera présentée dans un document informel.

#### d) Amélioration de la sécurité des motocyclistes et cyclomotoristes

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné le projet de questionnaire sur l'amélioration de la sécurité des motocyclistes, établie par un groupe restreint (États-Unis (président), FEMA, FIM et IMMA). Le Groupe de travail a proposé de compléter le questionnaire sur certains points, d'établir un questionnaire séparé concernant

les cyclomotoristes, et de faire diffuser par le secrétariat ces deux questionnaires auprès des ministères des transports dans le monde entier.

Toutefois, compte tenu du nombre considérable de modifications apportées au texte d'origine, le président du groupe restreint a proposé que les questionnaires soient réexaminés par le WP.1 avant d'être diffusés.

Le texte final de ces questionnaires est présenté dans les documents TRANS/WP.1/2004/6/Rev.1 et TRANS/WP.1/2004/9.

e) Promotion du port de la ceinture

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné un questionnaire établi par le groupe restreint de la promotion du port de la ceinture (Espagne, Royaume-Uni, États-Unis (président) et Fondation FIA). Il a invité le groupe restreint à établir une version finale pour approbation à sa quarante-cinquième session.

La version finale du projet de questionnaire soumise pour approbation au Groupe de travail est présentée dans le document TRANS/WP.1/2004/7/Rev.1.

f) Problèmes liés au dépassement

À sa quarante-deuxième session, le Groupe de travail WP.1 avait pris note d'un projet de questionnaire établi par le groupe restreint des problèmes liés au dépassement (Fédération de Russie (président), Estonie, Pologne, Roumanie et FEMA). Ce dernier avait été invité à établir un questionnaire plus détaillé et plus facilement utilisable pour la quarante-cinquième session, indiquant clairement, dans une note explicative, quel était l'objet de l'exercice et quels étaient les changements visés.

g) Règles et signalisation concernant les piétons

Le groupe restreint chargé de proposer de futurs travaux sur les règles et la signalisation concernant les piétons (Israël, Pays-Bas, FIP (président) et GRSP) a présenté un questionnaire pour examen par le Groupe de travail.

Le questionnaire figure dans le document TRANS/WP.1/2004/12. Le Groupe de travail voudra bien approuver le questionnaire et proposer un calendrier pour l'envoi des réponses et l'analyse ultérieure.

h) Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a décidé que, comme proposé par le Comité des transports intérieurs, le secrétariat devrait prendre contact avec les pays qui n'avaient pas adhéré aux Conventions de 1968 pour qu'ils fassent savoir pourquoi. Le Groupe de travail sera informé des suites données à cette demande.

Sur la base des résultats de cette enquête, le groupe restreint chargé des permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949 (Portugal, Espagne, Fédération de Russie (président) et IMMA) examinera s'il convient d'entreprendre des travaux ultérieurs à ce sujet,

y compris concernant la possibilité d'élaborer une résolution invitant les Parties contractantes aux Conventions de 1949 et de 1968 à reconnaître respectivement les permis conformes aux Conventions de 1968 et de 1949.

Le WP.1 avait décidé d'examiner à sa quarante-cinquième session le document TRANS/WP.1/2004/1 établi par le représentant de l'IRF.

i) Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné une proposition de nouvelle structure pour la Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) (TRANS/WP.1/2004/2) établie par un groupe restreint constitué de représentants de la France, de la Suisse, de la PRI et du secrétariat. Toutefois, pour pouvoir se faire plus facilement une idée du contenu de la proposition, le Groupe de travail a prié le secrétariat d'établir pour sa quarante-cinquième session un projet où seraient incorporés dans la nouvelle structure les textes relatifs aux points mentionnés (à l'exclusion des annexes), tirés de l'actuelle version de la R.E.1 (TRANS/SC.1/294/Rev.5) et des recommandations adoptées par le WP.1 depuis la parution du document.

Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2)

j) Panneaux à message variable

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a prié le groupe restreint des panneaux à message variable (France, Allemagne, Pays-Bas et Espagne (président)) de soumettre une proposition concernant les travaux futurs dans ce domaine.

Cette proposition figure dans le document TRANS/WP.1/2004/13.

k) Nouveaux panneaux routiers indiquant les stations-service vendant du carburant sans soufre et du gaz naturel comprimé

À sa quarante-quatrième session, le Groupe de travail a examiné les propositions tendant à introduire de nouveaux panneaux routiers pour signaler les stations-service vendant du carburant sans soufre (TRANS/WP.1/2004/3) et celles vendant du gaz naturel (TRANS/WP.1/2004/4). Le Groupe de travail a décidé d'examiner la possibilité de les inclure dans la Résolution d'ensemble sur la signalisation routière à sa quarante-cinquième session. Un projet de proposition figure dans le document TRANS/WP.1/2004/16.

6. RÔLE FUTUR DU GROUPE DE TRAVAIL *(ce point sera examiné le 29 septembre 2004 au matin)*

Le Groupe de travail voudra sans doute discuter des résultats de la session de l'Assemblée générale du 14 avril 2004 sur la crise mondiale de la sécurité routière et de la suite qui a été donnée à la résolution A/RES/58/289 traitant de l'amélioration de la sécurité routière dans le monde.

Dans le paragraphe 2 de son dispositif, la résolution «invite l'Organisation mondiale de la santé, agissant en étroite collaboration avec les commissions régionales des Nations Unies, à assurer la coordination pour les questions de sécurité routière au sein du système des Nations Unies». En outre, dans le paragraphe 3 du dispositif, elle prie le Secrétaire général, lorsqu'il lui rendra compte à sa soixantième session conformément à sa résolution 58/9, «de mettre à profit les compétences particulières des commissions régionales des Nations Unies, ainsi que de l'Organisation mondiale de la santé et de la Banque mondiale».

Le Groupe de travail pourra juger bon d'examiner le rôle futur du Groupe de travail à la lumière de la résolution n° 253 du CTI (ECE/TRANS/156, annexe 2) et de la résolution précitée de l'Assemblée générale A/RES/58/289. Une note à ce sujet a été rédigée par le secrétariat (TRANS/WP.1/2004/11).

Il est prévu d'inviter l'OMS et les directeurs responsables pour les questions de transport au sein des autres commissions régionales des Nations Unies à participer aux discussions sur ce point.

#### 7. ÉVALUATION DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA RÉGION DE LA CEE ET SUITE DONNÉE AU SÉMINAIRE SUR LE COMPORTEMENT AGRESSIF SUR LA ROUTE

Le Groupe de travail jugera sans doute bon de procéder à une évaluation préliminaire de la quatrième Semaine de la sécurité routière. Le secrétariat enverra le questionnaire d'évaluation aux États membres après la quarante-cinquième session. Le Groupe de travail pourra décider de consacrer à sa quarante-sixième session une demi-journée à un examen des réponses reçues et des enseignements tirés pour la tenue des semaines ultérieures de la sécurité routière, y compris en ce qui concerne la possibilité de donner à cette manifestation une portée mondiale.

Le Groupe de travail disposera également pour examen des conclusions du Séminaire sur le comportement agressif sur la route tenu le 5 avril 2004 à Genève (TRANS/WP.1/2004/15) et pourra décider de la suite à donner à ces conclusions.

#### 8. COLLECTE ET DIFFUSION DES INFORMATIONS

À la quarante-troisième session, les membres du Groupe de travail avaient été invités à informer le secrétariat d'ici à la fin de décembre 2003 de toute modification à apporter au document TRANS/WP.1/80/Rev.2 sur les prescriptions nationales en matière de sécurité routière. Le Groupe de travail disposera pour examen du document TRANS/WP.1/80/Rev.3.

Le Groupe de travail disposera aussi pour information d'une liste des campagnes de sécurité routière exécutées dans les pays membres de la CEE en 2003 (document informel).

#### 9. ÉLECTION DU BUREAU DU GROUPE DE TRAVAIL

Le Groupe de travail devrait élire son président et ses vice-présidents pour ses sessions de 2005 et 2006.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

Le Groupe de travail pourra examiner toute autre question au titre de ce point.

Le Groupe de travail voudra bien noter que ses quarante-sixième et quarante-septième sessions sont fixées respectivement aux dates suivantes: 15-17 mars 2005 et 13-16 septembre 2005.

## 11. ADOPTION DES DÉCISIONS

Le Groupe de travail adoptera, sur la base d'un projet établi par le secrétariat, le relevé des décisions prises à sa quarante-cinquième session.

---





# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

## Conference Registration Form

Date: \_\_\_\_\_

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.  
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

<input type="checkbox"/> Mr.	Family Name	First Name
<input type="checkbox"/> Mrs.	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Ms.	Date of Birth: / /	(dd/mm/yyyy)

Participation Category

<input type="checkbox"/> Head of Delegation	<input type="checkbox"/> Observer Organization	<input type="checkbox"/> Participation
<input type="checkbox"/> Delegation Member	<input type="checkbox"/> NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/> From <input style="width: 100%;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Observer Country	<input type="checkbox"/> Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/> Until <input style="width: 100%;" type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference      English       French       Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

<p><b>On Issue of ID Card</b></p> <p><b>Participant Signature</b></p> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>  <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/> <p style="text-align: center;"><b>Date</b></p> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p><b>Security Use Only</b></p> <p><b>Card N°. Issued</b></p> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>   <p><b>Initials, UN Official</b></p> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
--	--	---	--



**Security Identification Section**

Open 08.00 – 17.00 non-stop

